

DECISION 06 2023
COMPOSITION DU DIRECTOIRE
DU
CENTRE HOSPITALIER DE FELLERIES LIESSIES

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et au Directoire des établissements publics de santé,

Vu l'instruction n° DHOES/E1/2010/75 du 25 février 2010 relative à la mise en place des Directoires des établissements publics de santé,

Vu l'élection de Mme le Dr IBERRAKEN en tant que Présidente de CME lors de la CME du 20 octobre 2021,

Vu la proposition du Président de CME,

Le Directeur

Arrête la composition du directoire de la façon suivante :

Membres de droit :

M. THUMERELLE, Président du Directoire,

Mme le Dr IBERRAKEN, Présidente de la Commission Médicale d'Établissement, Vice-Présidente du Directoire

Mme MATTON, Présidente de la CSIRMT

Membres désignés :

Mme DEHOUX, Directrice Déléguée

M le Dr BENIDIR, Chef de Pôle A

Mme le Dr THOMAS, Chef de Pôle B

M le Dr LEMAITRE, Chef de Pôle C

M LE Dr SAKHRAOUI, Chef de Pôle D

Mme le Dr CORMONT, Chef de Pôle E

Le Directoire se réunira en cette composition dès sa prochaine séance. Il pourra s'adjoindre, en cas de besoin, les compétences nécessaires en invitant les personnes concernées, à assister, à titre consultatif, aux séances.

Cette décision annule et remplace la décision 04 2023 du 2 janvier 2023.

Fait à Felleries, le 2 mars 2023

Le Directeur par intérim

Michel THUMERELLE

